

ARTICLE 1 : Organisateur

L'Organisateur est le Groupe MGEN, dont le siège social est situé au 3, square Max Hymans 75748 Paris cedex 15 FRANCE.
Téléphone : 01 40 47 20 20

en partenariat avec SynLab, dont le siège social est situé au 33, rue du Petit Musc 75004 Paris. Email de contact :
contact@syn-lab.fr. Téléphone : 01 42 77 25 60

ARTICLE 2 : L'opération EtreProf « 3 mois offerts au Campus EtreProf »

Le Groupe MGEN organise l'opération promotionnelle intitulée « 3 mois offerts au Campus EtreProf » (ci-après, la « Promotion »), valable à partir du 24 juin 2019 jusqu'au 31 décembre 2019. Le Campus EtreProf est un espace d'accompagnement et de formation lancé en juillet 2019. L'accès au site « etreprof.fr » est gratuit ; celui à l'espace « Campus EtreProf » est, quant à lui, accessible sur abonnement payant.

La Promotion s'appliquera aux 10 000 premiers futurs adhérents souscripteurs d'une offre « MGEN Santé Prévoyance » pendant la période de validité de l'opération et qui s'abonneront à l'espace « Campus EtreProf » avec le code promotionnel qui leur sera envoyé par messagerie électronique.

ARTICLE 3 : Durée de validité

La Promotion est valable uniquement pendant toute la période allant du 24 juin 2019 jusqu'au 31 décembre 2019.

Plus précisément :

- Période de souscription à une offre « MGEN Santé Prévoyance » : du 24 juin 2019 jusqu'au 31 décembre 2019.
- Période d'utilisation du code promotionnel : à partir du 14 août 2019 ; la durée de validité du code promotionnel sera de quinze (15) jours après l'envoi d'un email « gagnant ».

ARTICLE 4 : Conditions de participation

Pour pouvoir participer à la Promotion et bénéficier d'un code promotionnel pour s'abonner à l'espace « Campus EtreProf », il faut être :

- éligible à l'adhésion à l'offre d'assurance santé « MGEN Santé Prévoyance » ;
- adhérer à l'offre « MGEN Santé Prévoyance » pendant la durée de validité de la Promotion ;
- être dans les dix mille (10 000) premiers adhérents dans la période de validité de la Promotion ;
- fournir son adresse électronique pour recevoir le code promotionnel ;
- s'abonner, pendant la durée de validité du code promotionnel, à l'espace « Campus EtreProf »

La participation à l'opération implique l'acceptation sans réserve par le participant des règles contenues dans les présentes Conditions Générales, qui seront disponibles sur mgen.fr/etreprof. Le non-respect desdites Conditions Générales entraîne l'annulation automatique de la participation et de la promotion éventuelle.

ARTICLE 5 : Modalités de participation, de réception et d'utilisation des codes promotionnels

Pendant la période de validité de l'opération (voir point 3), les 10 000 premiers adhérents souscripteurs d'une offre « MGEN Santé Prévoyance » recevront un email « gagnant » qui contiendra un code promotionnel. Pour les non ouvreurs/non cliqueurs de l'email « gagnant », une relance email sera effectuée une (1) semaine après la date d'envoi du mail « gagnant ».

Pour bénéficier des trois (3) mois offerts au « Campus EtreProf », l'adhérent devra renseigner ce code promotionnel sur la page d'inscription du site « etreprof.fr » dans le champ prévu à cet effet.

L'adhérent pourra utiliser son code promotionnel unique dans un délai de quinze (15) jours après réception du mail « gagnant ». Une fois ce délai dépassé, l'adhérent perdra le bénéfice des trois (3) mois offerts pour l'abonnement au « Campus EtreProf ».

ARTICLE 6 : Traitement des données personnelles

En souscrivant à une offre « MGEN Santé Prévoyance », MGEN, ayant son siège social au 3 square max Hymans – 755748 PARIS CEDEX 15, et agissant en tant que Responsable du traitement, pourra utiliser les données à caractère personnel fournies par les 10 000 premiers adhérents à une offre « MGEN Santé Prévoyance » pour leur adresser le code promotionnel.

Lors de l'inscription au « Campus EtreProf », les données à caractère personnel sont collectées par l'association SynLab, propriétaire de « EtreProf », sise 33, rue du Petit Musc 75004 Paris, agissant en tant que Responsable du traitement des données des abonnés inscrits à l'espace « Campus EtreProf » pour gérer leur abonnement et le bénéfice de l'offre promotionnelle.

Les données personnelles seront également utilisées dans le cadre d'une enquête de satisfaction envoyée aux adhérents inscrit au « Campus EtreProf » une fois l'opération promotionnelle achevée. Le traitement de ces données à caractère personnel est réalisé par les personnels habilités de MGEN et de Synlab sur le fondement de l'intérêt légitime de MGEN à établir une relation pertinente et appropriée avec ses adhérents et de Synlab d'accueillir de nouveaux abonnés.

Les adhérents disposent d'un droit d'accès, de rectification et d'effacement des données les concernant. Ils peuvent également, pour des motifs légitimes, solliciter la limitation du traitement ou s'opposer à celui-ci. Toute demande d'exercice de ces droits peut être envoyée, en justifiant de son identité par tout moyen, par courrier postal à l'adresse suivante : MGEN – Centre de Gestion de La Verrière - Protection des Données - CS 10601 La Verrière - 6 bis avenue Joseph Rollo - 78321 LE MESNIL SAINT-DENIS CEDEX ou sur le site de MGEN à la page : <https://www.mgen.fr/mes-donnees>. Un justificatif d'identité pourra être demandé le cas échéant. Les données collectées seront conservées pendant cinq (5) ans à compter de l'opération promotionnelle. Le Data Protection Officer du groupe MGEN peut être joint par courrier postal à l'adresse du siège social de MGEN. Si l'adhérent estime, après nous avoir contactés, que ses droits Informatique et Libertés ne sont pas respectés, il peut adresser une réclamation à la CNIL.

ARTICLE 7 : Résiliation à la promotion

Les adhérents ne souhaitant pas participer à l'opération promotionnelle pourront se désabonner en cliquant sur le lien de désabonnement présent dans l'email « gagnant ». L'utilisateur ne sera donc plus sollicité par cette Promotion.

ARTICLE 8 : Modification du règlement

L'Organisateur se réserve le droit de modifier à tout moment le contenu des articles des présentes Conditions Générales, en tout ou en partie, en veillant à ce que les modifications apportées n'affectent pas les droits acquis des adhérents souscripteurs de l'offre « MGEN Santé Prévoyance ». Toute modification apportée aux présentes Conditions Générales sera communiquée préalablement aux participants de la même manière ou sous une forme équivalente à celle avec laquelle ils ont pris connaissance des présentes Conditions Générales.

ARTICLE 9 : Litiges et responsabilités

La participation à cette opération est soumise à la loi française et implique l'acceptation sans réserve des Conditions Générales dans leur intégralité.

Il ne sera répondu à aucune demande téléphonique ou écrite concernant l'interprétation ou l'application des présentes Conditions Générales, les mécanismes ou les modalités de l'opération. L'Organisateur ne pourra, en aucun cas, être tenu responsable si la Promotion devait être, écourtée, prorogée, modifiée, interrompue, reportée ou annulée pour des raisons indépendantes de sa volonté. L'Organisateur ne saurait être tenu pour responsable en cas de perturbations qui pourraient affecter le bon déroulement de la Promotion.

La responsabilité de l'Organisateur ne pourra en aucun cas être retenue en cas de problèmes d'acheminement ou de perte de message électronique.

L'Organisateur ne saurait non plus être tenu pour responsable de l'utilisation ou de la non-utilisation, voire du négoce, de la Promotion par les participants.

Tout litige né à l'occasion de la Promotion et qui ne pourra être réglé à l'amiable sera soumis aux tribunaux français du siège de MGEN.

ARTICLE 10 : Convention de Preuve

Sauf en cas d'erreurs manifestes, il est convenu que les informations contenues dans les systèmes informatiques de l'Organisateur ont force probante dans tout litige portant sur les éléments de connexion et le traitement informatique desdites informations relatifs à l'opération.